

## Délibération n° 2023-62

### Politique des droits d'inscription différenciés

*Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 31 mai 2023, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,*

Vu le livre VII du code de l'Education,  
Vu les statuts de l'université des Antilles,  
Vu la délibération n° 2023-21 du conseil académique du 11 mai 2023,

#### **A délibéré :**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

*il s'agit de la validation des critères des droits d'inscription différenciés.*

#### **Résultat du vote :**

Membres en exercice : 30	Pour : 26
Membres présents et représentés : 26	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

**Les critères des droits d'inscription différenciés, conformément à l'annexe sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Pointe-à-Pitre, le 1<sup>er</sup> juin 2023

Le Président de l'université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY



#### **Modalités de recours contre la présente délibération :**

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)





## Annexe 1 – Liste des pays de la Grande Caraïbe

Antigua et Barbude  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
Guatemala  
Guyana  
Grenade  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panamá  
Porto-Rico  
République dominicaine  
Salvador  
Sainte-lucie  
St Kitts et Nevis  
St Vincent et les Grenadines  
Suriname  
Trinidad et Tobago  
Venezuela

Validation CFVU	27 avril 2023
Validation CA	31 mai 2023